

# Langues locales et élaboration de matériels à la base

par A. Raphaël NDIAYE\*

## Introduction

L'élaboration de matériels écrits à la base et/ou pour la base, en langues locales, est conditionnée par un ensemble de paramètres relatifs :

- aux langues locales elles-mêmes, notamment à leur nombre élevé, à leur diversité et complexité, à leurs statuts, au degré de leur maîtrise scientifique et technique ;
- à l'existence de lectorats et, partant, de marchés ;
- à l'intérêt manifesté aux matériels dans le champ concerné, et aux capacités d'élaboration de produits adaptés ;
- à l'existence de métiers du livre et en particulier d'une infrastructure d'édition et de réseaux de distribution et de diffusion ;
- au degré d'organisation des acteurs du secteur et à l'existence d'une volonté de coopération tant locale, sous-régionale qu'internationale ;

- à l'existence d'options politiques pertinentes et volontaristes pour impulser des initiatives hardies, aider à leur coordination, soutenir les efforts engagés à travers un ensemble de facilités d'ordre législatif, réglementaire et pratique.

Si le cadre de la présente communication ne permet pas de traiter de tous ces paramètres en profondeur, au moins espérons-nous en faire un survol grâce auquel nous souhaitons les livrer à un large examen critique.

Nous rapporterons notre propos à l'Afrique de l'Ouest francophone en général, au Sénégal en particulier.

## Les langues locales

### • Des langues de seconde zone

Les pays d'Afrique de l'Ouest francophone en comptent plusieurs centaines. Certes, les études linguistiques menées permettent de rapporter ce nombre impressionnant à quelques grandes familles. Cependant, pendant longtemps, elles ont fait l'objet d'un mépris ou d'une marginalisation, renforcés par l'hégémonie reconnue tout naturellement à la langue du colonisateur. Ce dernier, imbu de l'idée de sa supériorité, est conscient que la langue est un instrument essentiel de domination, en particulier pour parachever les victoires militaires et politiques. Dans ce contexte, les langues locales étaient qualifiées d'idiomes ou de dialectes, pour bien exprimer leur manque de dignité.

Cette vision négative a été largement corrigée par les faits, notamment : l'apport de la linguistique, l'évolution politique marquée par l'accession des pays concernés à la souveraineté internationale, l'idée d'un monde plus solidaire dans lequel les pays, les organisations comme les personnes, se perçoivent de plus en plus comme des partenaires.

### • Un champ politique sensible

Si ces facteurs ont contribué à restituer aux langues locales une dignité certaine, il n'en demeure pas moins que celles-ci constituent un champ politique très sensible. En effet, aux yeux de chaque locuteur, la reconnaissance de sa langue est une question cruciale qui traduit d'une certaine manière sa propre

reconnaissance dans l'ensemble national. Dès lors, comment traiter la réalité linguistique intérieure de chaque pays, marquée par sa diversité et l'inégalité, au moins numérique, de ceux qui pratiquent chacune des langues ? Comment mettre sur le même pied d'égalité des langues très localisées, quelquefois morcelées en des dialectes tels que l'intercompréhension en devient très limitée, et des langues communautaires de grande diffusion, qui couvrent de larges aires géographiques dans un pays donné ou qui sont à cheval sur plusieurs pays, surtout lorsque ces aires correspondent, par ailleurs, à des entités politiques qui ont marqué l'histoire dans la sous-région concernée ? Face à cette situation problématique, les pouvoirs politiques en Afrique de l'Ouest ont adopté des positions prudentes et relativement différenciées.

#### • Statuts des langues

Certains ont opté de conférer le statut de **langues nationales** à quelques-unes des langues locales, faisant même entériner cette reconnaissance par la Constitution du pays et laissant les autres langues en marge, sans statut clairement défini.

D'autres pays ont bien conféré le statut de langues nationales à certaines des leurs, mais sans faire entériner cette situation par la Constitution. Il s'agit, dans ce cas, d'une option politique qu'on pourrait dire "pratique" mais non légalisée.

D'autres pays ont évité d'aborder la question, faisant jouer le rôle d'arbitre à la pratique et à ses tendances évolutives.

Dans ce dernier contexte, le français apparaît comme la *lingua franca* qui met toutes les langues au même pied d'égalité. Mais l'on pourrait dire qu'il s'agit ici d'une égalité par défaut puisqu'aucune option de privilégier l'une ou l'autre langue n'est prise. Ce genre d'option existe généralement en l'absence d'une langue locale de type communautaire. Lorsque le français joue cette fonction de *lingua franca*, il a quelquefois tendance à se développer sous la forme d'un créole.

#### • Des expériences éducatives mitigées

La prudence des pouvoirs publics se fonde également sur les errements que nombre d'expériences concernant les langues nationales, en particulier leur introduction dans les systèmes

d'enseignement, ont connus. L'option d'une promotion des langues locales se traduit tout naturellement par leur prise en compte dans le système éducatif, à la fois comme objet et comme médium d'enseignement. Le débat a été et demeure encore, dans de nombreux cas, de savoir quelles langues locales retenir et à partir de quelle année introduire celles-ci dans le système éducatif ? Passant en revue différentes expériences conduites dans ce domaine, M. Mamadou Lamine Gassama, président de la commission chargée des langues nationales au Sénégal, note :

*"Face au risque de transformer ses provinces en ghettos linguistiques, la Guinée a abandonné brutalement l'enseignement dans les langues nationales. Le Mali a bloqué pendant plus d'une décennie au niveau du CE2 et du CM1 la progression des langues nationales dans les écoles élémentaires. Le Burundi, après avoir instauré l'utilisation du français à partir du CE1 pour respecter la primauté reconnue au kirundi l'a ramenée au CI."*

*Bref, on peut retenir avec Pai OBANYA «que partout en Afrique, il y a eu des expériences et des projets-pilotes sur l'utilisation des langues maternelles pour l'éducation de base, mais le passage du stade expérimental à la mise en pratique complète n'a pas été aisé».* (1)

L'on comprend donc la prudence affichée par les pouvoirs publics dans la gestion des langues locales. Aux facteurs passés en revue, il faut en ajouter un autre : celui de l'insuffisance de la maîtrise technique et scientifique de la plupart des langues locales. L'ancien président du Sénégal Léopold Sédar Senghor affirmait qu'avant l'introduction des langues locales dans le système éducatif, chacune d'elles devait faire l'objet de plusieurs thèses de doctorat d'Etat. A ce titre, il regrettait, en préfaçant le dictionnaire sérère/français du Révérend-Père Léonce Crétois, que celui-ci «n'ait pas traité, directement, complètement, le verbe sérère, en y mettant l'accent sur la priorité de l'aspect sur le temps, sur l'opposition des aspects de l'imperfectif et du perfectif, sur le parallélisme du temps et de l'espace, sur l'existence d'un mode

(1). In : *Etat d'avancement des travaux de la Commission Technique chargée des langues nationales*, p. 3. Conférence prononcée le 27 novembre 1997 à Dakar au Centre international du Commerce extérieur du Sénégal - CICES - dans le cadre de la 6e Foire internationale du Livre et du Matériel didactique, (FILDAK).

d'économie, que j'appelle *l'expéditif*, enfin, sur les sous-modes de l'indicatif» (tome 1, p. 3)<sup>(2)</sup>

Il est bien évident que les études linguistiques sur les langues locales ont avancé depuis lors mais force est de reconnaître la différence de situation de chacune de ces langues. Certaines ont fait l'objet de recherches poussées alors que d'autres ne connaissent que les premiers balbutiements de la recherche. Cette situation fait dire à Mamadou Lamine Gassama dans le texte précité (p. 5) que «l'introduction — des langues nationales dans le système éducatif — se fera progressivement en fonction de l'avancement des recherches et des capacités de financement de l'Etat. A titre d'exemple, la commission propose quelques conditions afférentes à la programmation des différentes langues :

- l'existence d'une orthographe standardisée ;
- l'existence d'une terminologie didactique minimale ;
- un niveau minimal de recherches sur la langue dans les domaines nécessaires à l'enseignement»<sup>1</sup>. Il s'agirait que dans tous ces domaines, il existe des documents écrits, une terminologie, des banques de données, des ressources humaines, etc... Dans bien des cas, il semble que nous sommes loin du compte !

Les diverses données passées en revue entraînent, dans nombre de pays, une compétition ouverte pour la promotion, par les locuteurs, de leur propre langue. Ces derniers sentent bien les enjeux de la reconnaissance et de la survie à moyen ou long terme de leur langue, comme s'ils convenaient avec l'UNESCO qu'«il y a génocide culturel chaque fois qu'un peuple ne pourra écrire ni parler sa langue». Quelle est l'incidence de cette situation des langues locales dans la production de matériels ?

### Lectorats et marchés

Schématiquement, le lectorat des langues locales se présente avec deux composantes :

(2) Crétois, Léonce : Dictionnaire Sereer-Français. Différents dialectes.- Dakar, CLAD, 1972.- 6 Tomes multig.

<sup>1</sup> Il s'agit pour l'auteur des domaines suivants : grammaire, calcul, lecture, vocabulaire, histoire, géographie, sciences naturelles, éducation civique, éducation morale, éducation sanitaire, etc.

- celle issue du système éducatif formel, lorsque la langue locale a été introduite dans ledit système ;

- celle créée par le système éducatif non formel, en particulier les programmes d'alphabétisation en langues locales qui, dans la presque totalité des pays, concernent en priorité les adultes.

#### • Le lectorat issu du système éducatif

Etant donné le sort réservé aux expériences d'introduction des langues locales dans le système éducatif et notamment la suppression ou le gel de certaines d'entre elles, on peut se demander s'il y a eu véritablement émergence d'un lectorat en langues locales à partir du système éducatif : les apprenants ont-ils entretenu les capacités acquises et trouvent-ils le matériel didactique, plus largement l'environnement lettré requis dans leur langue locale ? Quels effets l'expérience qu'ils ont subie a-t-elle laissés en eux et ces derniers entretiennent-ils l'intérêt qui a pu être suscité ?

Bien entendu, la réponse à ces questions dépend de la manière dont l'expérience a été vécue - positivement ou négativement - et des efforts fournis pour créer ou maintenir un environnement lettré adapté. Une analyse de la situation des pays au cas par cas — que nous n'avons pu faire — permettrait d'apprécier l'importance des lectorats issus du système éducatif.

#### • Le lectorat des programmes d'alphabétisation

L'existence d'un lectorat en langues locales pourrait être l'un des produits de l'introduction de ces langues dans le système éducatif, mais relayée, élargie et consolidée par des programmes d'alphabétisation.

Les générations qui ont bénéficié d'une formation en langues locales représentent aujourd'hui, pour nombre d'entre elles, des adultes. Si ces derniers ont entretenu les capacités acquises et l'intérêt éprouvé ou suscité pour ces langues, ils constituent une base initiale au lectorat que les programmes d'alphabétisation ont contribué à faire émerger.

Ces programmes ont connu des fortunes diverses liées aux ambiguïtés des options politiques en matière d'alphabétisation. L'expérience montre que les services chargés de la conception et

de la conduite de programmes d'alphabétisation ont connu des vagues d'un ministère à un autre, comme si on avait quelque difficulté à définir, de façon cohérente et certaine, la place qui revient à de tels programmes dans l'action des pouvoirs publics.

Par ailleurs, ces programmes sont le fruit d'une jonction d'efforts de partenaires multiples : pouvoirs publics, organisations d'appui au développement, ONG, associations à la base, villages et quartiers, partenaires extérieurs.

Au Sénégal, pendant ces cinq dernières années, le ministère de l'Education de Base et des Langues nationales, chargé en particulier de l'alphabétisation, a choisi de travailler avec ceux qu'il dénomme les **opérateurs en alphabétisation**. Ces derniers, après analyse de la situation qui prévalait, se sont organisés en juillet 1995 en une Coordination nationale des Opérateurs en Alphabétisation du Sénégal (CNOAS), devenue l'interlocuteur privilégié pour la conception et l'exécution de programmes d'alphabétisation, avec le suivi des pouvoirs publics, chargés de trouver les moyens d'appui nécessaires.

Une telle démarche s'est révélée fructueuse :

- en aidant les opérateurs à s'identifier, à se positionner, à s'accepter par une reconnaissance mutuelle et à conjuguer leurs efforts dans le cadre d'une coordination dont ils ont défini ensemble les statuts, le règlement intérieur et les modes d'intervention et, partant, à entretenir une saine émulation entre eux ;

- en suscitant un nouvel intérêt pour l'alphabétisation, tant aux yeux des opérateurs que des apprenants, ce qui a entraîné, à l'échelle de ces derniers, une mobilisation plus forte pour apporter leur quote-part à l'effort général, à travers la mise à disposition d'abris ou de locaux, ou par la prise en charge des formateurs ;

- en redonnant aux pouvoirs publics la crédibilité qu'ils avaient largement perdue aux yeux des acteurs nationaux comme des bailleurs de fonds.

Il n'est pas sans intérêt de souligner que la démarche s'insère dans "l'air du temps", qui reconnaît à la société civile une part

plus importante dans la conduite des affaires qui la concernent, notamment par la libération de ses énergies dormantes.

Cette situation a permis aux pouvoirs publics de drainer des fonds importants pour le bénéfice de l'alphabétisation, soit environ 12 milliards de FCFA pour la période 1995-2004.

Le bilan effectué par la Direction de l'Alphabétisation et de l'Éducation de Base établit les données suivantes pour l'année 1997 :

- 4 628 classes d'alphabétisation et 140 classes d'écoles communautaires de base, prises en charge par 4 768 moniteurs, ce qui a permis d'encadrer 142 840 auditeurs pour le niveau 1 — avec une moyenne de 30 auditeurs par classe d'alphabétisation — et 25 auditeurs par classe d'école communautaire de base.

Ces chiffres concernent principalement les projets pilotés par le ministère, mais n'incluent pas la totalité des interventions qui ne sont pas entièrement recensées.

#### • Les Marchés

Ce potentiel élargi à l'ensemble des efforts engagés, constitue-t-il un marché pour des matériels élaborés en langues locales ?

Les maisons d'édition classiques se sont lancées jusqu'ici, de façon timide, dans la production de matériels en langues locales. Sans conteste, cette production constitue un pourcentage négligeable dans leurs activités et chiffres d'affaires. Il en va de même des organisations internationales représentées dans les pays concernés et soucieuses de fournir du matériel éducatif et pratique en langues locales.

Les associations de langues, des ONG, des structures de recherche ont aussi investi le secteur du matériel en langues locales. Avec ces dernières structures, les efforts sont plus consistants et plus systématisés, quoiqu'elles n'aient pas souvent le professionnalisme des maisons d'édition, ni leurs moyens.

Cependant, il émerge de plus en plus des structures éditoriales qui se consacrent exclusivement ou presque aux langues locales et dont la production est relativement significative. C'est, entre

autres, le cas de l'ARED<sup>(1)</sup> qui, en quelques années d'existence, compte plus d'une soixantaine de titres en poular et des traductions de cette langue vers d'autres langues locales.

En définitive, et malgré un contexte qui a été peu favorable - marqué par toutes les contraintes liées aux langues locales d'une part, et par une conjoncture qui a vu s'accélérer la paupérisation de couches sociales de plus en plus importantes<sup>(2)</sup>, on assiste aujourd'hui à un développement de l'édition en langues locales dans nombre de pays de la sous-région Afrique de l'Ouest.

Pour illustrer ce fait par l'exemple du Sénégal, notons que le **Répertoire des Manuels d'Alphabétisation et de Post-Alphabétisation**, élaboré en 1997 par la Direction de l'Alphabétisation et de l'Éducation de Base, quoiqu'incomplet, recense 654 titres de documents - syllabaires, livres de calcul, documents de post-alphabétisation - dont le nombre de pages s'échelonne de 6 à 165 pages. Un rapport de cette Direction, intitulé "**Bilan des activités en alphabétisation en 1997**" — en cours d'élaboration — établit le stock de matériels élaborés en langues nationales ainsi qu'il suit :

- 317 250 manuels et documents divers pour la campagne 1997-1998, toutes langues confondues pour les niveaux 1 et de consolidation ;
- 422 000 livrets et brochures de post-alphabétisation pour la campagne 1997-1998, toutes langues confondues.

Le même rapport note l'organisation d'un atelier pour l'élaboration d'un document de politique éditoriale du secteur, l'injection de 80 millions de Fcfa pour l'appui à l'édition en langues nationales, et la création dans chacune des 10 régions du pays, d'un journal mensuel en langues nationales.

(1) Association in Research and Education for Development Inc.

(2) Une enquête d'enda tiers-monde dans les quartiers pauvres de Dakar a montré que 100 000 personnes au moins avaient un revenu individuel journalier de 85 Fcfa à la veille de la dévaluation du Fcfa, à ramener à partir du 12 janvier 1994 à 85 centimes de FrF.

L'aide dont le secteur de l'alphabétisation bénéficie au Sénégal devrait permettre de former chaque année 120 000 auditeurs jusqu'à l'an 2008, ainsi que la finalisation et la mise en oeuvre d'un nouveau curriculum d'éducation de base pour l'introduction des langues nationales dans le système éducatif sénégalais.

Pour autant, la situation est-elle propice à un développement de l'édition en langues locales, qui permettrait d'atteindre, à brève échéance, un seuil critique susceptible d'installer définitivement cette édition dans les faits et d'en élargir et consolider les marchés ?

### **Elaboration, production et distribution**

#### **• L'élaboration de matériels**

Si, dans le cas du Sénégal, les chiffres des stocks de matériels en langues locales, tant à travers le nombre de titres que le nombre d'exemplaires, peut impressionner, il demeure l'existence d'une inégale valeur des produits réalisés. Par ailleurs, cet existant nécessite d'être évalué rigoureusement afin de mieux organiser la production de ce genre de matériels. Les services compétents ne perdent pas de vue cette nécessité et s'y préparent, mais cette évaluation est sans doute une obligation à observer dans tous les pays.

L'on note également le nombre élevé d'intervenants qui, non seulement n'ont pas tous les compétences éditoriales requises, mais manquent aussi de celles nécessaires à la détection et à la mobilisation d'auteurs capables de concevoir des matériels de qualité.

Par ailleurs, la production est loin d'assurer la couverture de l'ensemble des types de matériels requis pour un environnement écrit approprié (guides, dictionnaires, traités divers, livres axés sur différentes activités, documentaires, etc.). Il y a donc lieu, plus que jamais, d'organiser pour les auteurs, des ateliers de formation pour la conception et l'élaboration de matériels en langues locales, tout autant que pour les structures qui veulent se lancer dans l'édition et la distribution de tels matériels. En réalité, il faudrait une large collaboration de diverses ressources humaines : chercheurs, écrivains, pédagogues, éditeurs, libraires

..., pour étendre, systématiser et consolider les efforts engagés dans la production et la diffusion de matériels en langues locales.

A ce titre, l'on enregistre l'émergence d'associations de langues et d'écrivains, telles que l'Union nationale des Associations de Langues, (UNAL), et l'Union des Ecrivains sénégalais en Langues nationales (UESLAN), qui se présentent au Sénégal comme des interlocuteurs des pouvoirs publics, mais également comme partenaires des associations d'écrivains en langue française qui existent dans le pays.

#### • La production

Les matériels produits dans le champ des langues locales sont produits localement grâce aux associations et aux organismes qui les éditent, généralement avec des moyens de reprographie. Dans ce cas, ils se caractérisent par une réalisation technique peu élaborée et bon marché et des tirages limités à quelques centaines voire quelques dizaines d'unités.

S'il s'agit d'ouvrages scolaires liés à l'introduction des langues locales dans le système éducatif formel, leur tirage peut aller jusqu'à des milliers ou des dizaines de milliers d'exemplaires.

Dans le cas des programmes d'alphabétisation, le tirage est souvent déterminé à partir d'une estimation des apprenants dans la langue, ainsi que du niveau concerné à l'intérieur du cadre d'intervention. A titre d'exemple, l'on a déterminé le tirage d'un syllabaire en langue sérère grâce à une estimation du nombre d'alphabétisés auxquels celui-ci était destiné, soit 5 400 exemplaires. Dans un autre cas — un livre de calcul de niveau 2 — le tirage s'est situé autour de 6 460 unités, compte tenu du nombre d'apprenants de ce niveau en langue sérère.

La production de matériels en langues locales ne manque pas de jalonner sa marche actuelle par une série d'interrogation. L'on peut se demander si elle n'est pas en passe de devenir l'objet d'une bataille de marché entre acteurs intervenant dans ce domaine ? Les produits réalisés, lorsqu'ils n'appartiennent pas au système éducatif qui permet de gros tirages, peuvent-ils être rentabilisés ? Quels sont les enjeux financiers et plus largement économiques du secteur ? Comment cette production peut-elle

être prise en charge par un système de distribution et celui-ci, s'il existe, est-il adapté ?

### • La distribution

Elle emprunte plusieurs circuits.

Tout d'abord, il y a celui des initiateurs de la conception et de la production des documents concernés. Il s'agit généralement du cadre défini par des projets particuliers, ou du champ d'intervention d'ONG. Dans de tels cas, la distribution est relativement simple et aisée. Elle est assurée par le projet, l'ONG, ou l'association concernés, auprès de ceux qu'il (elle) accompagne dans leurs efforts.

Le deuxième cas de figure concerne les langues communautaires avec lesquelles il existe un marché du fait du nombre important des locuteurs et des niveaux élevés atteints par l'alphabétisation. On pourrait se référer ici, entre autres, au cas du poular ou du haoussa. La promotion s'effectue de bouche à oreille ou par le canal des programmes radiophoniques ou de journaux propres à la langue. L'on enregistre également la création de points de vente sur le terrain et, quelquefois, une présence des documents sur les rayons des librairies classiques dans les grandes villes. La distribution se fait également par le canal des services d'alphabétisation grâce à des initiatives locales, ou par la coopération entre services de différents pays dans le cas de langues transfrontières.

Cependant, la distribution de matériels en langues locales demande à être améliorée. L'on a peu d'instruments d'information sur ce qui paraît, sur sa localisation et sa disponibilité. Les médias ouvrent rarement leurs portes à la promotion de tels produits, comme si l'on n'y croyait guère, sinon si peu. A ce titre, le **Répertoire des Manuels d'Alphabétisation et de Post-Alphabétisation**<sup>1</sup> que la Direction de l'Alphabétisation et de l'Education de Base du Sénégal vient de faire paraître, est certainement l'un des premiers outils de ce genre élaboré au Sénégal. Cependant, son examen montre que, même s'il a été le fruit d'un effort réel, il appelle encore beaucoup d'améliorations.

<sup>1</sup> Réalisé avec l'appui du Projet d'Alphabétisation «Priorité Femmes» (PAPF) ; Dakar, 1997, 167pp.

Il demeure malgré tout une initiative à saluer et à multiplier, et induit une collaboration réelle entre acteurs pour centraliser l'information et créer des bases de données en vue de rendre possible l'acquisition de matériels à ceux qui le désirent.

## **Organisation des acteurs, coopération et volonté politique**

### **• Organisation des acteurs**

Dans ce secteur de la production de matériels en langues locales comme ailleurs, les acteurs ont besoin de s'identifier, de se reconnaître mutuellement, de définir les règles déontologiques d'une saine compétition, de s'organiser et, en définitive, de créer les conditions réelles de synergie pour leur propre bénéfice et celui de leur pays. C'est pourquoi les écrivains, les traducteurs, les illustrateurs, ceux qui font office d'éditeurs tout comme les reprographes, les imprimeurs, les distributeurs, les libraires, mais également les bibliothécaires, devraient s'organiser pour débattre de la situation du livre en langues locales en particulier, et du livre en général.

### **• Coopération multiétagée**

Il existe quelques associations sectorielles d'écrivains, d'éditeurs, de bibliothécaires, de libraires, d'imprimeurs, d'illustrateurs..., regroupant des membres de ces professions. Elles s'établissent habituellement à l'échelle nationale qui demeure celle où se situent nombre des langues locales. Leur existence et leur opérationnalité reste un gage pour amorcer une coopération au niveau d'un pays. Mais ces dernières collaborent-elles réellement entre elles, et s'ouvrent-elles aux autres structures conceptrices et éditrices de matériels en langues locales ? Considéreraient-elles le champ de la production de ces matériels comme l'un de ceux où leur coopération pourrait s'amorcer et se développer ? Il est bien évident que les efforts conjoints à fournir ici sont réels et que la naissance dans certains pays, le développement et la consolidation dans d'autres, de la production du matériel en langues locales en dépend largement. Il y aurait lieu d'engager des échanges dans ce domaine pour pouvoir développer des initiatives pertinentes et hardies, et aboutir à des programmes de travail, peut-être limités, mais réalistes.

L'instauration d'une coopération entre acteurs dans le secteur reste aussi une exigence aux plans sous-régional, régional et

international, en particulier avec les organisations internationales soucieuses du devenir des pays de cette partie du monde et du recours aux langues locales. Malgré les contraintes qui peuvent être les leurs, du fait par exemple du caractère intergouvernemental de certaines d'entre elles, et partant du nombre impressionnant de langues locales automatiquement concernés à travers les Etats membres ; malgré également la diversité et l'inégale professionnalisme des intervenants locaux dans le secteur..., une coopération demeure possible, fondée sur une identification précise des responsabilités de chacune des parties et des gains divers escomptés. L'atelier devrait être le cadre d'une consolidation des partenariats qui sont déjà amorcés et de l'établissement de nouveaux. Toute la flexibilité requise devrait être observée dans les montages à concevoir, dès lors que cela constitue un gage d'efficacité pour atteindre les objectifs assignés et dans la confiance des parties.

#### • **Le soutien d'une volonté politique**

La multiplicité des dimensions sous-jacentes au développement du livre en langues locales indique la nécessaire implication des autorités politiques aux échelons national, sous-régional, régional et international. Certes, la société civile devient de plus en plus une réalité incontournable et ses initiatives propres peuvent avoir des effets d'entraînement sur les pouvoirs publics. Cependant, le développement souhaité aurait bien plus de chances de se réaliser avec une jonction de tous les efforts pour la réalisation d'un objectif dont tous seraient convenus de la pertinence. Il émergerait dès lors une volonté politique consensuelle et une politique concertée du livre, d'abord à l'échelle du pays et, partant, aux autres échelles identifiées, avec la création d'un environnement incitatif qui prenne en compte les conventions et accords internationaux et donne toutes les facilités requises aux intervenants du secteur. La prise en compte, à ce jour, dans la sous-région, de l'existant indique, là aussi, que des efforts consistants restent à faire.

Pour ne pas être un atelier de plus, la présente rencontre devrait, sur tous les points examinés, marquer des avancées concrètes, significatives qui contribueraient à installer définitivement dans la durée, l'existence et la promotion du matériel en langues locales.